Le 1<sup>er</sup> août 2022

# Énoncé sur l'esclavage moderne et la traite des personnes 1

# Déclaration du président et chef de la direction

Air Canada s'engage à respecter les lois applicables et à agir de manière prudente, intègre et responsable dans ses relations avec ses employés, ses clients et ses fournisseurs, ainsi que dans toute interaction avec la collectivité. Reconnaissant les souffrances causées par l'esclavage moderne et la traite des personnes, nous ne les tolérons sous aucune forme dans nos activités ou dans notre chaîne d'approvisionnement. À titre de société aérienne d'envergure mondiale, Air Canada est également responsable de veiller à ce que des mesures appropriées soient prises pour réduire le risque d'esclavage moderne et de traite des personnes dans ses activités, directement ou par l'intermédiaire de ses fournisseurs de services.

Nous maintenons un engagement ferme à l'égard des droits de la personne et de notre valeur centrale, « Priorité à la sécurité, toujours », une pierre angulaire inébranlable de notre avenir et de notre développement durable. Nos actions dans le but de réduire les risques d'esclavage et de traite des personnes sont indissociables de cet engagement.

# **Notre entreprise**

Air Canada est la plus importante société aérienne du Canada, le transporteur national du pays et un membre cofondateur du réseau Star Alliance — le plus vaste regroupement mondial de sociétés aériennes, qui célèbre son 25e anniversaire en 2022. Les lignes passagers régulières d'Air Canada relient sans escale 51 aéroports au Canada, 51 aux États-Unis et 86 sur le reste du globe. En Amérique du Nord, Air Canada constitue le seul transporteur aérien d'envergure internationale offrant une gamme complète de services à détenir la cote quatre étoiles de Skytrax qui, en 2021, lui a décerné les prix Meilleur personnel au sol et à bord en Amérique du Nord, Meilleur personnel au sol et à bord au Canada, Meilleur salon de classe affaires en Amérique du Nord ainsi qu'un Prix d'excellence pour sa gestion de la COVID-19. Par Aéroplan, son programme de fidélité phare du secteur du voyage, Air Canada donne la possibilité d'accumuler ou d'échanger des points auprès du plus grand réseau mondial de transporteurs partenaires, au nombre de 45, et contre un éventail considérable de primes — marchandises, séjours hôteliers ou locations de véhicules. Air Canada Cargo, division fret d'Air Canada, dispose de la capacité d'emport et de la connectivité pour desservir des centaines de destinations sur six continents au moyen des vols passagers d'Air Canada et des vols tout-cargo de sa

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La présente déclaration, faite au titre de la *Modern Slavery Act* de 2015 du Royaume-Uni et de la *Modern Slavery Act* de 2018 de l'Australie (lois sur l'esclavage moderne), énonce les mesures prises par Air Canada (l'« entreprise » ou « nous ») pour s'assurer qu'aucun acte d'esclavage moderne ou de traite des personnes ne soit commis dans quelque secteur de sa chaîne d'approvisionnement ou de ses activités.

flotte d'avions-cargos 767-300 de Boeing. Air Canada s'est fixé l'objectif de carboneutralité de toutes ses activités à l'échelle mondiale d'ici 2050.

En tant que l'un des principaux transporteurs aériens commerciaux dans le monde, nous suivons toujours des normes élevées et respectons toutes les lois, réglementations et normes applicables à notre industrie. Le développement durable fait partie intégrante de notre culture, et nous visons à créer un impact positif et durable sur nos parties prenantes, dont les collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons.

Nous n'en attendons pas moins de nos fournisseurs et de nos partenaires commerciaux.

### Prévention des risques de traite des personnes

Nous déployons tous les efforts possibles pour veiller à ce qu'aucun de nos fournisseurs ne prenne part à des actes de traite des personnes ou d'esclavage moderne. Nombre de nos politiques actuelles comportent des dispositions qui visent ou parviennent à réduire le risque que des actes d'esclavage ou de traite des personnes soient commis dans quelque secteur que ce soit de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement mondiales.

Parmi nos politiques touchant cette question, mentionnons les suivantes :

Code d'éthique d'Air Canada

Le Code aborde, entre autres sujets, la conformité aux lois, les droits de la personne, la protection des renseignements personnels, la prévention de la violence, la discrimination, le harcèlement, la loyauté des rapports avec les interlocuteurs et le signalement des violations. Le Code comprend également des directives sur le signalement anonyme d'inconduites réelles ou potentielles au moyen d'un système confidentiel qui propose un portail de signalement en ligne et un numéro sans frais au Canada et dans plusieurs endroits du monde.

- Politique de recrutement
- Politique sur l'obligation de tenir compte de la situation des employés
- Politique sur l'équité en matière d'emploi
- Politique de prévention de la violence et du harcèlement dans le lieu de travail
- > Normes et lignes directrices relatives à la rémunération et à l'emploi
- Politique d'Air Canada en matière de sécurité
- Politique sur les signalements de sécurité et de sûreté
- Victime d'un crime Document de référence
- Politique de communication de l'information
- Code d'éthique des fournisseurs

Ces politiques sont régulièrement révisées par leurs responsables, en étroite collaboration avec le directeur général de la Conformité, ainsi qu'avec l'ensemble des directions et services concernés de l'entreprise, dont les Affaires juridiques, les Ressources humaines, la Santé et sécurité, l'Exploitation, la Technologie de l'information et l'Approvisionnement stratégique.

#### Nos actions

Le respect des droits de la personne est une valeur fondamentale d'Air Canada qui se reflète dans ses politiques, procédures et activités. Nous nous engageons à promouvoir un environnement qui protège et soutient les droits de la personne pour nos employés et nos clients. Air Canada promeut les droits de la personne dans ses relations avec ses fournisseurs et autres partenaires commerciaux, en leur indiquant clairement qu'elle attend d'eux qu'ils les respectent également.

Nous reconnaissons avoir la responsabilité permanente de veiller à ce que des mesures appropriées soient prises pour réduire le risque d'esclavage moderne et de traite des personnes dans nos activités, directement ou par l'intermédiaire de nos fournisseurs de services et partenariats communautaires. À cet égard, nous avons pris les mesures suivantes :

Nous avons élaboré un Code d'éthique des fournisseurs (CEF) qui fait partie intégrante des contrats avec nos fournisseurs. Fondé sur des principes, le CEF énonce nos attentes à l'égard des fournisseurs afin que leur comportement soit conforme aux normes d'Air Canada dans les principaux domaines suivants : intégrité commerciale, pratiques commerciales responsables, traitement responsable des personnes et respect de l'environnement.

Le CEF comprend des dispositions concernant le travail forcé et le travail des enfants, les droits de la personne, les questions de santé et de sécurité et les comportements éthiques.

Le CEF entend promouvoir la transparence et la responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement, et la prise en compte de ces principes dans les décisions d'approvisionnement et d'achat. Pour passer contrat avec Air Canada, les fournisseurs doivent confirmer qu'ils adhèrent au CEF ou à un équivalent acceptable. Nous sommes résolus à travailler avec nos fournisseurs afin de favoriser le respect du CEF, entre autres en nous prévalant de notre droit d'audit ou de demande de confirmation qu'ils répondent à nos attentes.

Nous procédons à des contrôles diligents au moment d'intégrer de nouveaux fournisseurs, notamment pour repérer les risques juridiques ou autres, et pour connaître leurs pratiques de recrutement et d'emploi. Notre évaluation du risque comporte un volet sur la traite des personnes.

Le processus de contrôle s'intéresse entre autres aux personnes méritant une attention particulière qui se trouvent aux États-Unis, au Canada et en Asie, et aux signalements de traite des personnes et d'organes humains. En ce qui concerne les pratiques d'emploi et les enjeux relatifs aux droits des enfants ou des travailleurs, notre processus comprend la recherche de couvertures médiatiques défavorables portant sur la discrimination à l'égard d'employés, de clients et de clients potentiels ou d'autres entités, de même que sur le travail des enfants et le travail forcé.

Nous évaluons également les risques liés à la traite des personnes et au travail forcé sur nos activités et nos chaînes d'approvisionnement associées à nos nouvelles liaisons et destinations.

- ➤ Notre filiale Société en commandite Touram Limitée, faisant affaire sous le nom de Vacances Air Canada<sup>MD</sup>, et nous-mêmes visons à faire en sorte que nos hôtels partenaires adhèrent à notre politique de tolérance zéro en ce qui a trait à l'exploitation sexuelle des enfants et mettent en œuvre des pratiques commerciales ne contrevenant d'aucune façon à cette politique.
- ➤ Tous les agents de bord d'Air Canada et d'Air Canada Rouge reçoivent une formation sur l'esclavage moderne et la traite des personnes, ainsi que sur la façon de détecter et de signaler un comportement suspect. Nous prévoyons étendre cette formation de sensibilisation à plus d'agents interagissant avec des clients au Canada et à l'étranger.

Nous continuons de collaborer étroitement avec la Fondation Air Canada, dont les initiatives à cet égard coïncident avec les nôtres :

- ➤ En 2021, et encore en 2022, la Fondation Air Canada a apporté son aide à la Joy Smith Foundation en vue de ramener en toute sécurité au pays des survivants de la traite des personnes. La Joy Smith Foundation a pour mission de veiller à ce que l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens soient à l'abri des manipulations ou des abus de pouvoir visant à les tromper et à les exploiter aux fins de commerce du sexe ou de travail forcé.
- Chaque année depuis 2017, la Fondation Air Canada soutient financièrement le programme AIMER du Réseau Enfant-Retour. Ce programme axé sur la prévention de l'exploitation sexuelle des jeunes au Québec a pour objectif d'informer environ 10 000 jeunes par année sur l'exploitation sexuelle et les dangers associés aux fugues, en plus de leur apprendre à se protéger et à trouver de l'aide.

➤ La Fondation Air Canada fait aussi don chaque année de billets d'avion au centre de traitement des enfants de Stormont, Dundas, Glengarry et Akwesasne en appui aux activités de collecte de fonds de l'organisme. Le centre de traitement des enfants se consacre à la prévention de la violence faite aux enfants et au traitement de ceux qui en sont victimes. Son programme comprend des services d'évaluation et de consultation à l'intention 1) des jeunes de 5 à 18 ans victimes de violence physique ou sexuelle, 2) des adolescents de 12 à 17 ans coupables d'infractions d'ordre sexuel sur de jeunes enfants et 3) des enfants de 5 à 11 ans qui font montre de réaction ou d'agressivité sexuelle devant leurs pairs du même âge.

# **Approbation**

La présente déclaration a été approuvée par le Conseil d'administration d'Air Canada.

Michael Rousseau

Président et chef de la direction

Lewel Ag